



Première émission : 12 nov. 2011

Date de révision 28-fév-2014

Révision no 2

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

WHIRLPOOL CORPORATION 145 W. Main Street
Benton Harbor, MI 49022
1 800 643-0961 (É.-U.)
1-888-253-2668 (CANADA) (Pour toute question et en cas
d'urgence)
1 800 424-9300 ou 1 703 527-3887 (CHEMTREC)

NOM DU PRODUIT :	Nettoyant pour cuisine et électroménagers affresh® W10355010, W10355010B
-------------------------	--

DOSSIER NUMÉRO :	
-------------------------	--

DESCRIPTION :	Nettoyant pour cuisine et électroménagers
----------------------	---

SECTION 2 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE DOSSIER	TLV	PEL	POURCENTAGE DE CONCENTRATION
Éther butylique de dipropylène glycol	29911-28-2			< 5
Éthanolamine				< 0,5

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

VUE D'ENSEMBLE : Irritant pour la peau et les yeux. Risque potentiel d'inhalation.

Contact avec les yeux : Cause une irritation des yeux.

Contact avec la peau : Cause une irritation de la peau.

Inhalation : Ce produit peut causer une irritation et une détresse respiratoire s'il est inhalé.

Ingestion : Ce produit peut causer une irritation s'il est ingéré. Il peut causer une détresse respiratoire.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer immédiatement les lentilles cornéennes. En cas de rougeur, de démangeaison ou de brûlure, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer abondamment la peau avec de l'eau et du savon. En cas de rougeur, de démangeaison ou de brûlure, consulter un médecin.

Inhalation : Sortir à l'air frais. Si une toux ou d'autres symptômes respiratoires se manifestent, consulter un médecin.

Ingestion : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT. Faire boire un ou deux verres d'eau et communiquer avec un médecin ou un centre antipoisons. Ne jamais donner de liquide ou autre par voie orale à une personne inconsciente. Placer la victime de sorte qu'elle n'aspire pas ses vomissements.

SECTION 5 – PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE LE FEU

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau, poudre chimique sèche, mousse

Risques particuliers : Une combustion incomplète peut produire des gaz toxiques.

Équipement : Un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs doivent être portés.

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE FUTES ACCIDENTELLES

Précautions personnelles : Se reporter à la section 8 (équipement de protection)

Précautions environnementales : Construire une digue de sécurité pour contenir le déversement.

Méthodes de nettoyage :

Absorber le renversement à l'aide de matériaux absorbants et de pelles et placer dans un contenant pour déchets chimiques. Empêcher la fuite d'atteindre les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou une surface confinée.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention :

Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être faciles d'accès. Respecter les règles relatives aux vêtements protecteurs déterminés par le gouvernement. Prévenir tout contact avec les yeux. N'utiliser que dans un endroit bien aéré et en portant l'équipement de protection. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Entreposage :

Conservé les contenants hermétiquement fermés dans un endroit frais, sec et bien aéré.

SECTION 8 – CONTRÔLE D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition en milieu de travail

Nom de l'ingrédient	Source :	Type	Valeur	Notation
Éthanolamine	US (AIGIH)	STEL	6ppm	Aucune.
	US (AIGIH)	TWA	3ppm	Aucune.
	US (OSHA)	TWA	3ppm, 6mg/m ³	Aucune.

Mesures d'ingénierie :

Fournir une bonne ventilation.

Protection des yeux :

Lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Vêtements protecteurs :

Gants imperméables.

Respiratoire :

Un appareil de protection respiratoire n'est normalement pas requis lorsque les mesures de contrôle sont appropriées.

Autre :

Des douches oculaires et des douches de sécurité doivent être facilement accessibles dans l'aire de travail.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide
Couleur	Orange
pH	7
Odeur	Saveur d'orange, légère odeur d'ammoniac
Densité	1,0

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Matériaux à éviter	Combustibles forts. Acides. Métaux.
Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Ammoniac et oxydes d'azote.
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Aucune donnée disponible sur le produit en tant que tel.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée disponible sur le produit en tant que tel.

SECTION 13 – FACTEURS RELATIFS À SON ÉVACUATION

Disposer du contenant et du contenu conformément aux exigences municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT Ne constitue pas une marchandise dangereuse.

SECTION 15 - INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements concernant l'inventaire des produits chimiques :

TSCA Conforme

Règlements fédéraux des É.-U.

Classification des risques selon SARA 311/312 :

Risque de toxicité aigu Non
Risque chronique pour la santé Non
Risque d'incendie Non
Risque de libération soudaine de pression Non

Section 313

Section 313 du document III de la Loi américaine Superfund Amendment and Reauthorization Act of 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis à des exigences en matière de déclaration en vertu de la Loi et du titre 40 du Federal Code of Federal Regulations, Partie 372.

Appellation chimique	No CAS.	POIDS
3-Iodo-2-propynyl butylcarbamate	55406-53-6	< 0,1 *
Décahydronaphtalène	91-20-3	< 0,00001 *
Diméthoxyméthane	50-00-0	<=0,00009

California Proposition 65

Ce produit contient les composés chimiques suivants (Proposition 65) :

Décahydronaphtalène, aucun niveau de risque important
Diméthoxyméthane, aucun niveau de risque important

US State Right to Know

Pennsylvania Right-to-Know

Appellation chimique	No CAS.	POIDS %	Liste
Sulfate de sodium	7757-82-6	< 0,02 *	E

Règlements internationaux

Catégorie de risque (WHMIS) :
Non contrôlé

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Dénégation générale de responsabilité

Bien que les renseignements ci-joints soient fournis avec exactitude et en toute bonne foi par Whirlpool Corporation, ils sont donnés sans garantie, expresse ou implicite et ne concernent que le produit dont il est question. Les données ici mentionnées ne portent que sur le produit dont il est question. Whirlpool Corporation n'assume aucune responsabilité légale en ce qui a trait à l'utilisation du produit ou à la fiabilité des données.